

# Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

## La formation propose le ou les parcours suivants :

---

- › Parcours Ecologie urbaine et biodiversité

## Présentation

---

La législation française et européenne impose de nouvelles normes environnementales dans l'usage des pesticides. Les collectivités ainsi que les entreprises privées ou les bureaux d'étude prennent en compte des méthodes alternatives de gestion des aménagements paysagers, de conception et d'entretien dans une optique de développement durable tout en respectant la charte pour l'environnement et les objectifs de maintien et de préservation de la biodiversité mis en œuvre depuis la convention initiale de Rio (1992).

Ce projet est destiné à former des futurs cadres positionnés entre l'ingénieur et le technicien dont la fonction consistera à améliorer qualitativement la gestion des aménagements paysagers privés ou publics, à proposer des méthodes alternatives de gestion et d'entretien.

Ils seront des acteurs de la valorisation des potentiels esthétiques, écologiques et économiques des patrimoines bâtis et végétaux, au service des utilisateurs d'aménagements paysagers urbains ou périurbains, historiques et contemporains.

Pour cela, les étudiants seront formés dans la perspective du développement durable :

- Dans les domaines de l'analyse des sites, des usages et des perspectives d'usage possibles sur les aménagements concernés, existant ou à concevoir. Ils pourront, ainsi, déterminer les potentiels et fragilités des sites dans une optique de gestion intégrée, à l'aide d'outils comme la gestion différenciée, la lutte biologique etc
- Dans la conception et la mise en œuvre de politiques de gestion
- Conception de stratégies d'entretien respectueuses de l'environnement, adaptées aux caractères et usages des aménagements
- Application de techniques d'entretien pertinentes et novatrices, favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et préservant l'environnement
- Analyse des résultats techniques, esthétiques, financiers des opérations



Les apprentis sont formés à l'analyse, la conception et la gestion des aménagements paysagers, urbains et péri-urbains, ainsi qu'à la mise en place d'un plan de gestion raisonnée au sein des collectivités ou des structures privées, dans la perspective du développement durable et du maintien de la biodiversité.

## Admission

---

### Conditions d'admission

Cette formation peut être accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu au même niveau, par une réglementation nationale, ou par une validation d'acquis ou d'études;

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

### Candidature

4 campagnes de candidature sont organisées pour la licence professionnelle

- Campagne 1 : Ouverture de campagne sur e-candidat du 4 mars au 27 mars 2024 inclus
- Campagne 2 : Ouverture de campagne sur e-candidat du 28 mars au 15 avril 2024 inclus
- Campagne 3 : Ouverture de campagne sur e-candidat du 29 avril au 15 mai 2024 inclus
- Campagne 4 : Ouverture de campagne sur e-candidat du 3 juin mai au 21 juin 2024 inclus

=> Prendre connaissance des différentes étapes et accéder à l'application [E-candidat](#)

### Droits de scolarité

Droits de Scolarité 2024 / 2025 : 170 € + 100 € CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus)

## Poursuite d'études

---

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle; la poursuite d'études reste exceptionnelle.

## Infos pratiques :

---

- > Composante : UFR Chimie-Biologie
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation en apprentissage, Formation continue certifiante, Contrat de professionnalisation
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

## Contacts

---

### Responsable pédagogique

Tanzarella Paganon Stephane  
Stephane.tanzarella@univ-grenoble-alpes.fr

### Gestionnaire de scolarité

Vaillant Nadège  
nadege.vaillant@univ-grenoble-alpes.fr

### Responsable formation continue

Lascar Muriel  
fc-chimiebio@univ-grenoble-alpes.fr  
Tel. 04 76 01 26 28

## Programme

---

- > Parcours Ecologie urbaine et biodiversité